



# HONORAIRES DE L'AGENCE

à compter du 23 Septembre 2020

## TRANSACTIONS

Prix de vente	Honoraires TTC
<b><u>Habitations</u></b>	
De 0 à 116 000 €	Forfait 8 000€
De 116 001 à 159 000 €	7%
De 159 001 € à 300 000 €	6%
De 300 001 € à 800 000 €	5%
Au-delà 800 000€	4%
<b><u>Autres transactions</u></b>	
Terrains à bâtir	7%
Murs commerciaux et fonds de commerce	10%
Les honoraires de transaction sont par défaut à la charge de l'Acquéreur. Si les honoraires sont à la charge du vendeur, mention en est faite dans l'annonce.	

## Locations

### **Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par loi n°89-462 du 06/07/1989 :**

- **Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail** : 12 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du locataire et 12 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du bailleur
- **État des lieux d'entrée** : 3 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du locataire et 3 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du bailleur
- **Locaux professionnels** : 25% TTC du loyer annuel hors charges à la charge du preneur
- **Honoraires Parking** : 170€

## Gestion locative

**Honoraires de gestion** : 6% TTC pack confort, 7% TTC Pack Classique, 8% TTC Pack Privilège

**Prime d'assurance GLI** : 2,5% TTC sur les encaissements